

- 1 Estimation. Ce chiffre représente le coût de l'entretien du contingent canadien à Chypre de mars 1967 à mars 1968, après remboursement de certaines dépenses par l'ONU. Il exclut la somme des traitements et autres frais que le Canada aurait eu à déboursier de toute façon si le même personnel était resté au pays.
- 2 Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a été constitué par la fusion du Programme élargi d'assistance technique (PEAT) et du Fonds spécial aux termes de la résolution 2029(XX) du 22 novembre 1965.
- 3 La FUNU a été retirée en juin 1967. Le montant indiqué a été versé le 14 avril 1967 en acompte sur la somme due pour l'entretien de la Force en 1967. Le chiffre exact des dépenses jusqu'au retrait de la Force n'a pas encore été déterminé.
- 4 Le Canada a aussi versé \$6,567 correspondant à sa part des frais du service de traduction anglaise de l'UPU.
- 5 Troisième tranche de la contribution supplémentaire du Canada au premier réapprovisionnement de l'AID. Le montant total de l'apport canadien à l'AID, y compris les contributions supplémentaires, est de 85 millions de dollars.
- 6 En 1966, il y a eu une augmentation spéciale de 1 pour cent à la quote-part et à la souscription du Canada au FMI et à la BIRD. Cela a porté la participation totale aux deux institutions à 856 millions de dollars dont 10 pour cent ou 85.6 millions sont déjà versés.

DOCS  
CA1 EA9 R93 FRE  
1968 septembre  
Apport du Canada aux Nations Unies.  
--  
53970910

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01063502 0